

### LE RÔLE DU COMITÉ DE LA CHARTE



#### Quel est le rôle du Comité de la Charte ?

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis plus de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application.

#### Que signifie la marque d'agrément ?

Notre organisation s'est engagée à respecter l'ensemble des dispositions de la Charte de déontologie et les contrôles exercés par le Comité n'ont pas révélé de manquement à cet engagement. Les dirigeants exercent leur mandat avec honnêteté et de façon désintéressée, en ayant le souci de la régularité statutaire. Les moyens dont dispose le CFSI sont utilisés dans le cadre d'une gestion rigoureuse pour obtenir la meilleure efficacité de l'action mise en œuvre. La

communication déployée par l'organisation s'inscrit dans le respect de la personne humaine. Et enfin, notre association pratique la transparence, c'est-à-dire qu'elle dit bien ce qu'elle fait et qu'elle fait bien ce qu'elle dit.

#### Comment s'organise le contrôle du Comité de la Charte ?

Le Comité désigne, auprès de chaque organisation agréée, une équipe de contrôleurs spécialement chargés de vérifier la conformité des organisations aux exigences de la Charte et de ses textes d'application en identifiant et en qualifiant les écarts au regard des textes du Comité. Ils rédigent chaque année un rapport adressé à la Commission d'agrément du Comité concernant la situation de l'organisation.

#### Pour en savoir plus :

<http://www.comitecharte.org/contrôle>

#### BON À SAVOIR !

Chaque année, le CFSI publie un rapport d'activités détaillé qui est approuvé par l'assemblée générale. « L'essentiel de l'année » est envoyé à toutes les personnes qui soutiennent financièrement l'action du CFSI. Il est établi conformément aux textes d'application du Comité de la Charte et présente les principales réalisations du CFSI et un résumé du rapport financier contrôlé par le commissaire aux comptes du CFSI.

Pour en savoir plus : [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

## AVEC LE CFSI

- ➔ VOUS LUTTEZ CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETÉ en offrant à des familles les moyens de devenir autonomes.
- ➔ VOUS PRIVILÉGIEZ UN TRAVAIL SUR LA DURÉE avec des associations locales, proches des besoins des populations.
- ➔ VOUS PERMETTEZ À CES ASSOCIATIONS LOCALES DE PARTICIPER pleinement au développement de leur pays ou de leur région.

Depuis plus de 50 ans, le CFSI soutient des actions réalisées par les organisations locales des pays en développement. Il mobilise à cet effet l'expérience et la compétence d'ONG françaises spécialisées en agriculture, élevage, artisanat, etc.



ASSOCIATION  
CRÉÉE EN 1960,  
RECONNUE  
D'UTILITÉ  
PUBLIQUE.



# Le Courrier du CFSI

novembre 2012



PRÉSIDENTE DU CFSI :  
YVES LE BARS SUCCEDE  
À YVES BERTHELOT,  
EN PRÉSENCE DE  
STÉPHANE HESSEL

SÉNÉGAL : DES PRODUITS  
VIVRIERS POUR NOURRIR  
LES VILLES

VOS QUESTIONS,  
NOS RÉPONSES :  
LE RÔLE DU COMITÉ  
DE LA CHARTE

© GRDR





**AGIR SOLIDAIRE**  
PAR YVES LE BARS,  
PRÉSIDENT DU CFSI

Au Sénégal, au Togo ou en Guinée, grâce à votre appui, des femmes ont produit et transformé des aliments qui répondent aux besoins des marchés urbains. Elles en ont tiré un revenu, et la fierté de réussir ensemble.

Avec le CFSI et ses partenaires, le programme « Nourrir les villes » veut consolider une agriculture familiale créatrice d'emplois, inscrite dans un environnement physique et culturel, tout en permettant aux villes en croissance rapide de trouver réponse à leurs besoins alimentaires.

Construites et réalisées au niveau local ces actions s'appuient sur des collectifs qui assureront la pérennité des initiatives ! J'ai la conviction que

c'est à cette échelle que, avec vous, nous pouvons faire bouger les choses, c'est une action solidaire concrète, un pas de plus vers le monde que nous souhaitons.

Ce sont ces enjeux de solidarité internationale que le CFSI veut servir. Il veut innover et diffuser des solutions pour le développement, peser dans les négociations, créer des droits nouveaux et ainsi former les bases d'une transition vers une société plus juste.

Nouvellement élu président du CFSI, dans la continuité avec mes illustres prédécesseurs, Stéphane Hessel et Yves Berthelot, je suis heureux de participer, avec vous, à cette exigence.

Comme le dit un proverbe aborigène d'Australie : « Si tu es venu pour m'aider, tu perds ton temps. Mais si tu es venu parce que tu penses que ta libération est liée à la mienne, alors travaillons ensemble. »

## Un nouveau président pour le CFSI

**Le 25 septembre 2012, les membres du CFSI, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont élu Yves Le Bars pour succéder à Yves Berthelot en tant que Président du CFSI. Stéphane Hessel, Président d'honneur du CFSI, était présent pour ce passage de témoin.**

De gauche à droite :  
Stéphane Hessel, Yves Le Bars et Yves Berthelot.

Yves Le Bars, 71 ans, est ancien élève de l'école polytechnique et ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts (honoraire). Il est président du conseil scientifique de l'ISARA (Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes) et administrateur de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie (IHEST). Il mettra ses compétences et sa longue expérience au service du CFSI et de ses 23 organisations membres.



## Au Sénégal



**DES PRODUITS VIVRIERS  
POUR NOURRIR LES VILLES**

Dans les départements de Bakel et Kanel, au nord du Sénégal, les revenus tirés de l'agriculture par les familles paysannes restent insuffisants pour faire face aux dépenses d'éducation ou de santé. La tentation est grande d'aller rejoindre la capitale Dakar, où les opportunités d'accès à l'emploi, aux services de bases et à la sécurité alimentaire sont plus nombreuses.

Pour répondre à ce problème, **des femmes se sont regroupées dans des micro-entreprises. Leur idée était de fabriquer, à partir de ressources locales, des produits alimentaires qu'elles pourraient vendre dans les villes voisines.**

### BON À SAVOIR !

En 2011, le CFSI a soutenu plus de 98 projets en Afrique, Amérique Latine et Asie. Ils visent en priorité le développement de l'agriculture vivrière pour lutter contre la faim, l'insertion économique des jeunes générations par une formation professionnelle adaptée et le renforcement des organisations locales.

**Pour en savoir plus sur nos actions, n'hésitez pas à nous écrire pour demander le rapport d'activités détaillé.**

Avec le soutien du GRDR, membre du CFSI, et d'organisations locales, quatre micro-entreprises ont démarré leur activité.

Parmi celles-ci, l'une a décidé de récolter le jujube – fruit du jujubier aux nombreuses vertus – et d'en faire des galettes appréciées des consommateurs urbains. Une autre a entrepris de récolter le lait des troupeaux avoisinants et de commercialiser le lait caillé en ville.

Ces initiatives ont démontré tout l'intérêt de transformer sur place des produits locaux pour les vendre en ville et d'augmenter les revenus paysans. **La réussite de ces micro-entreprises féminines devrait susciter de nouvelles initiatives.**

*Ce projet fait partie des initiatives soutenues dans le cadre du programme « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest » porté par la Fondation de France et le CFSI. En 2011, le CFSI a attribué 40 000 € (sur 3 ans) à ce projet.*